

15 mars 2001

**CYCLE DE CONFÉRENCES AUX ETATS-UNIS**

**26 mars – 4 avril 2001**

**USA/UE**  
**POUR UN CONTRAT DE CONFIANCE**

**Exposé de Jacques DELORS**

Pour s'exprimer sur les relations transatlantiques, il est sage d'éviter deux tentations. La première est de se réjouir des multiples déclarations solennelles qui jalonnent ces trente dernières années, car, pour bienvenues qu'elles soient, elles expriment plus le rappel de l'amitié américano-européenne et de bonnes intentions que des engagements précis et susceptibles d'être tenus. La seconde est de se focaliser sur les contentieux commerciaux qui nourrissent, sans fin, nos disputes et créent un mauvais climat à Washington comme à Bruxelles.

En tant qu'européen, je mesure l'ampleur des responsabilités qui incombent à la superpuissance mondiale que sont les Etats-Unis. Je comprends l'extraordinaire difficulté de certains choix que ce pays doit faire, face aux événements ou à des risques manifestes pour les citoyens de ce pays ou pour la sécurité dans le monde. La grande nation américaine a ses priorités définies en fonction de multiples variables. Et il n'est pas dans mon esprit de réduire cette problématique à la seule relation entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. Celle-ci doit demeurer modeste dans son approche des problèmes mondiaux.

Mais cette modestie ne doit pas aller jusqu'à oublier la part de responsabilité qui incombe aux Européens dans la gestion des problèmes mondiaux. Elle ne doit pas non plus occulter les atouts économiques, commerciaux, financiers dont dispose l'Union. Celle-ci, doit-on le rappeler, est la première donneuse d'aide publique au développement et d'aide humanitaire. Elle consacre aussi d'importantes ressources pour concourir à l'adaptation des économies des pays de l'Europe de l'Est et du Centre.

L'Union Européenne ne se présente donc pas comme exemplaire ou soucieuse de donner des leçons au monde entier. Mais elle faillirait à sa mission si elle renonçait à l'ambition raisonnable de partager le fardeau qui pèse sur les puissances moyennes, face aux mutations et aux menaces du monde en devenir.

## I. Les défis du présent siècle

Parmi les défis qui nous sont lancés, j'en retiendrai quatre : organiser la globalisation ; supporter l'effort des pays en développement ; mettre fin à la dégradation de l'environnement ; combattre la dispersion des armes de destruction massive.

Je connais les réticences américaines lorsque est évoquée la maîtrise de la globalisation. On y oppose l'impératif de libre échange des biens et des capitaux, la liberté d'action pour les entreprises comme moyen privilégié d'assurer la sécurité économique et un développement durable. Convient-il de rappeler qu'au lendemain de la dernière guerre mondiale, les Etats-Unis avaient pris l'initiative de deux conférences, à Bretton Woods et à La Havane pour jeter les bases d'une régulation des monnaies, des flux financiers et du commerce, susceptible d'assurer plus de stabilité et plus de sécurité économique. Joignant l'action à la parole, les Etats-Unis apportèrent un soutien important, grâce au plan Marshall, aux pays européens dévastés par la guerre.

Aujourd'hui, l'urgence d'une réflexion de même type est indiscutable. Je n'en veux pour

preuve que la gravité des crises financières qui ont frappé plusieurs parties du globe, l'accroissement de la pauvreté pour 20 % des habitants de la planète, les menaces sur la sécurité des approvisionnements énergétiques.

Sachant que les solutions ne peuvent être trouvées, dans l'immédiat, à tous ces problèmes, j'ai proposé la création d'un Conseil de Sécurité Economique qui n'aurait aucun pouvoir décisionnel, mais qui étudierait les problèmes posés et proposerait des expérimentations pouvant aider à leur solution. Il regrouperait les membres du G8, la Chine, l'Inde et les grandes organisations régionales représentant tous les continents. Ce serait un appel à la responsabilité de tous, la fin de la coupure entre les grandes nations industrialisées et la masse des autres pays qui, trop souvent, se cantonnent dans la contestation. Ce Conseil travaillerait en étroite liaison avec les grandes institutions internationales : le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, l'OIT ...

Je le répète : il n'y a pas de solution unique et miraculeuse. Mais la globalisation doit se traduire, en parallèle avec une interdépendance croissante des économies, par une prise de conscience que tous les pays doivent apporter leur propre pierre à l'élaboration de la nouvelle architecture économique, financière et monétaire. L'ONU est d'ailleurs active, de son côté, en ayant lancé une réflexion sur le financement du développement qui débouchera, en 2002, sur une réunion de tous les pays membres de l'organisation.

Quant à la défense de l'environnement, bien des désaccords demeurent entre les principaux pays qui pourraient ouvrir ce chantier vital pour la protection de la nature et la santé des humains. La dernière réunion du G8 à Trieste laisse espérer que les positions ne sont pas

définitivement figées et qu'un mouvement concret pourra se dessiner en ce qui concerne une des dimensions majeures, les réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est pas par simple bonne conscience que je jette un cri d'alarme : la situation est d'ores et déjà dramatique et recèle des risques d'attaques contre l'Humanité.

Il reste cette redoutable menace que fait peser la dissémination des armes de destruction massive et, car les choses sont souvent liées, la permanence d'un terrorisme aux moyens de plus en plus sophistiqués. Dans ce domaine aussi, une plus étroite collaboration serait utile entre les Etats-Unis, l'Union Européenne, la Russie et le Japon.

## II. Les devoirs qui s'imposent à l'Union Européenne

En se préparant au plus grand élargissement jamais réalisé, les responsables de l'Union Européenne entendent, avant tout, réunifier l'Europe, divisée jusqu'en 1989 par la guerre froide.

Nous retrouverons ainsi un espace géographique et historique marqué à la fois par son unité et sa diversité. La tâche est énorme, tout d'abord sur le plan économique, ces pays sortant du totalitarisme avec une économie désarticulée et des institutions publiques inadaptées aux tâches d'un Etat démocratique et moderne. Ce qui explique la nécessité d'une longue période de préparation, puis ensuite, une fois l'adhésion réalisée, des transitions dans les domaines les plus difficiles comme la circulation des personnes,

l'adoption des règles européennes en matière sociale ou environnementale. Mais le succès se dessine au bout du chemin.

Ce processus d'élargissement s'inscrit, comme toute l'aventure de la construction européenne, sous l'égide de la paix et de la stabilité. C'est pourquoi il est une partie de la solution du problème de l'ex Yougoslavie. Tous les pays de la région sont conviés, avec l'apport de l'Union Européenne, à multiplier les échanges, à créer de nouvelles relations fondées sur la reconnaissance mutuelle des peuples et sur la coopération.

Ainsi se dessine le visage d'une grande Europe composée de plus de trente nations et destinée à devenir un espace géopolitique, porteur de paix, de prospérité et de règles de vie en commun. Ne sous-estimons jamais la portée et l'exemplarité d'une telle ambition.

On me permettra d'ajouter, à titre de transition avec les autres missions de l'Europe, que la question des frontières du nouvel ensemble ne me paraît pas constituer une sorte de préalable absolu. Car cette grande Europe ne pourra remplir sa mission que si elle tisse des liens privilégiés et durables avec les pays qui sont aux frontières de cet ensemble, à son Est comme à son Sud.

C'est une tâche d'une difficulté redoutable que d'établir des relations de coopération, dans tous les domaines, d'une part, avec la Russie et les pays de la CIS, avec une mention spéciale pour l'Ukraine, et d'autre part, avec les pays de la Méditerranée et d'Afrique. Mais de la réussite de ce double partenariat dépendent quelque peu la paix dans le monde et les possibilités de développement économique et social de toutes les nations.

C'est pourquoi, notamment, l'Union Européenne entend poursuivre son action en faveur du développement, en continuant, bien entendu, les programmes en faveur des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dans le cadre de la Convention de Lomé, et aussi en faveur des autres "pays moins avancés".

Une réflexion commune s'impose à tous les pays développés pour ouvrir les marchés, réduire le poids de la dette, accroître et mieux utiliser l'aide publique, favoriser l'investissement privé. La réussite dépend aussi de la capacité de ces pays à se doter d'institutions efficaces et démocratiques, à gérer rigoureusement les finances publiques et privées, à préparer l'avenir par la diffusion des biens publics (comme l'éducation et la santé), à lutter efficacement contre la pauvreté.

### **III. Etats-Unis/Europe : des contentieux commerciaux à une stratégie commune**

En ce qui concerne les contentieux commerciaux, je dirais volontiers qu'ils "nous apprennent à vivre avec nos rhumatismes". En d'autres termes, il ne nous faut ni dramatiser nos disputes, ni les traiter légèrement.

Le plus grand risque est celui d'une attitude unilatérale qui manifeste la force et crée un fait accompli qui rend plus difficile la recherche d'un compromis. A cet égard, il faut se féliciter de la mise en œuvre des procédures au sein de l'OMC : le recours à des panels et, si

nécessaire, à la Cour d'Appel. Tel est l'esprit du multilatéralisme qu'il faudra bâtir pierre après pierre.

En ce qui concerne le lancement effectif d'un nouveau round de négociations commerciales, l'Union Européenne non seulement la souhaite, mais elle y est prête. Elle a d'ailleurs déjà, par la voix de son commissaire responsable, Pascal LAMY, formulé des propositions très bien accueillies par les pays en voie de développement. Elle est ouverte à une discussion dans tous les domaines, mais sans qu'on lui oppose de traiter, comme un préalable absolu, de tel ou tel dossier. Je songe notamment à l'agriculture. Telle est, tout du moins, la position qui a toujours été la mienne.

Ainsi, en est-il de la proposition aux 48 pays les moins avancés d'ouvrir tous les marchés "sauf les armes". Le commissaire a déclaré, à cette occasion, "Nous avons délivré un signal au reste du monde, montrant que nous sommes sincères lorsque nous exprimons la volonté que les pays les plus pauvres partagent les fruits de la libération des échanges".

Autre thème qui préoccupe des deux côtés de l'Atlantique : celui de la défense. Je n'entrerai pas dans un débat encore prématuré sur le NMD, car je n'en maîtrise pas tous les aspects connus ou encore inconnus.

Mais qu'il me soit permis d'aborder l'autre sujet qui énerve présentement nos relations : la création par l'Union Européenne d'une force d'intervention militaire rapide susceptible de remplir les missions prévues par les traités européens : prévention d'un conflit, restauration de la paix, protection de l'action humanitaire ...

Il a été répondu, en temps utile, aux interrogations inquiètes des Etats-Unis, que ses représentants résumaient sous ces trois sigles : découplage avec l'Alliance atlantique, double emploi, discrimination.

Pas de découplage avec l'Alliance Atlantique. Il est facile de répondre qu'en accroissant les moyens qu'ils consacrent à la défense, les Européens contribuent à renforcer l'alliance.

Pas de double emploi. La question est plus complexe, mais dès lors que les Européens veulent combler leur retard pour certains éléments du dispositif, ils répondent aussi à une sollicitation constante de leur partenaire américain. En effet, certains de ces moyens sont indispensables pour conduire, avec succès, une intervention : renseignement, communication, transports, couverture aérienne.

Pas de discrimination : c'est surtout la revendication des pays européens non-membres de l'Union. Sur ce point, il ne doit pas y avoir d'ambiguïté. La décision d'intervenir incombe à l'Union Européenne. Si les pays en question veulent s'y associer, c'est leur droit et c'est une possibilité qui leur est ouverte.

En d'autres termes, il ne s'agit pas de construire une autre organisation militaire à côté de l'OTAN. Il s'agit, tout simplement, après concertation au sein de l'Alliance, que l'Union Européenne puisse mener une action à laquelle ses alliés, et en premier lieu les Etats-Unis, n'entendraient pas participer, tout en étant d'accord sur son principe.

Sur ces bases, un consensus s'est dégagé entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. Il

est fragile – certes -, il sera à l'épreuve de la première crise à laquelle il conviendrait de répondre par une intervention soit de l'OTAN, soit de la force européenne d'intervention rapide. Je demeure tellement persuadé de la solidité de l'Alliance que je ne crois pas, à ce sujet, à une détérioration du climat des relations atlantiques.

Les Européens ont fait preuve, jusqu'à présent, de pragmatisme et aussi de fidélité à l'Alliance. Mais quand je me souviens des réflexions critiques des responsables américains, en 1991, sur "l'impuissance des Européens face au drame yougoslave", je ne peux que me réjouir de cette initiative et des promesses d'une Union Européenne plus soudée et plus responsable. Nous prouverons le mouvement en marchant.

Voici quelques points essentiels pour lesquels le citoyen que je suis souhaite un débat approfondi, des échanges substantiels, sans que j'aie l'impression d'avoir couvert toutes les préoccupations liées à l'avenir du monde, d'avoir fait une incursion en Asie, en Amérique centrale et latine, dans le Pacifique. Partout naissent des problèmes que l'Union Européenne n'a pas l'intention d'éviter.

Et d'ailleurs, d'autres tâches nous sollicitent, comme j'ai voulu le démontrer en vous parlant, pour commencer, des grands défis du présent siècle. Ils exigent une réflexion comme des actions incertaines et plus encore, une philosophie comme j'aurais d'ailleurs dû ajouter à cette liste des défis, les grandes interrogations éthiques qui soulèvent les progrès fantastiques et la science. C'est bien au nom d'une certaine conception de l'homme, de sa destinée, du caractère unique de chaque personne que cette réflexion doit être menée. Et nul doute que sur ce plan, les Américains et les Européens, inspirés et conduits par les

mêmes valeurs, ne trouvent des réponses communes à la hauteur des risques que court l'humanité.

A cette fin, renouvelons les voeux que nous avons formulés à maintes reprises, mais ajoutons-y la foi, la foi entre notre système démocratique et nos valeurs, l'engagement dans un contrat authentique de confiance entre les Etats-Unis et l'Union Européenne.